

Natation

Après le dépôt de bilan du club en juillet

L'Alliance Natation Besançon est bien née



■ Après quelques semaines agitées, le club bisontin retrouve progressivement des eaux plus calmes. Photo NICOLAS BARREAU

Besançon. L'été fut mouvementé, doux euphémisme, pour le défunt club de l'Avenir Natation Besançon. Contraint de déposer le bilan (voir notre édition du 22 juillet) après un redressement fiscal concernant la salle de sport mise en place à Thise par l'équipe dirigeante précédente... mais pas déclarée dans les règles, le club est en train de renaître de ses cendres.

Dans le sillage du président Hervé Jeanningros, une nouvelle association a d'abord été créée. Elle conservera la quasi-totalité des salariés, mais aussi les mêmes initiales, et s'appellera désormais Alliance Natation Besançon. La bonne nouvelle, c'est que ce nouveau club pourra toujours accueillir les 850 nageurs présents la saison dernière, dans les mêmes conditions. Le chantier, toutefois, n'est pas encore terminé du côté de la piscine Mallarmé.

Dans un premier temps, il faut que la Fédération re-

connaisse et affine le club, ce qui devrait être fait mi-septembre, quand l'instance dirigeante de la natation française aura pleinement repris ses activités.

Deux offres pour la salle de sports de Thise

Ensuite, il s'agira de se « débarrasser » de la fameuse salle de sport, cause de tous ces tracasseries. Or, deux offres, dont l'une très sérieuse provenant d'un des salariés actuels du lieu, sont déjà parvenues à l'administration judiciaire. Lors d'une audience le mardi 2 septembre (13 h 30), le tribunal annoncera ainsi quelle proposition il retient.

L'ANB, de son côté, est déjà d'accord avec les deux repreneurs potentiels : la salle permettra toujours d'accueillir les enfants de l'école de natation bisontine. De quoi envisager la rentrée, imminente, avec un peu plus de sérénité.

Sébastien DAUCOURT

L'Est-22-07-2014

Besançon

Natation : un nouveau virage pour l'ANB

En Sports



■ L'ANB (Avenir Natation Besançon) a déposé le bilan hier au TGI de Besançon. Ses dirigeants sont prêts à reconstruire un nouveau club.

Natation

L'ANB dépose le bilan

« Repartir sur de bonnes bases »

Besançon. C'est un acte délicat et un moment difficile. « Je vais ce matin (NDLR : hier matin) déposer le bilan de l'association au tribunal de grande instance de Besançon », expliquait hier Hervé Jeanningros, le président de l'Avenir Natation Besançon.

« Il faut savoir que l'ANB, ce sont 1.600 adhérents : 850 nageurs et 750 membres d'une salle de sport basée dans la zone de Thise-Chalezeule montée par l'équipe dirigeante précédente. Cette salle, où se pratiquaient de la musculation, du fitness et de l'aquasport, rapportait de l'argent au club mais tout n'a pas été déclaré correctement et nous subissons un redressement fiscal qui pèse assez lourd », explique Hervé Jeanningros. La facture est salée : 130.000 euros pour deux ans (2011 et 2012). « Même en l'étalant, on ne peut rembourser cette somme-là. On n'avait donc pas d'autre choix. »

Mais il n'était pour autant pas question de laisser mourir l'un des plus gros clubs francs-comtois, tous sports confondus. « Notre souhait est d'assurer la continuité de service auprès de la collectivité et de nos 850 nageurs. Aidés par un avocat, nous allons faire les choses dans l'ordre. »

Le dépôt de bilan pour solder le passé est la première phase. Reste ensuite à construire l'avenir. « On va créer rapidement une nouvelle association où on transférera cinq de nos onze salariés (NDLR : quatre entraîneurs et une secrétaire). On va l'affilier au plus vite après de la Fédération afin de pouvoir établir les licences à la fin de l'été. On n'avait pas d'autre solution. On est serein mais il y a du travail cet été pour repartir sur de bonnes bases », poursuit Hervé Jeanningros dont le nouveau club sera dirigé par la même équipe qu'actuellement avec le même comité directeur.

Evidemment, la salle de sport ne fera plus partie de cette nouvelle entité. « Des repreneurs se sont déjà positionnés », explique le président de l'ANB. « On aimerait cependant garder un accès à la salle pour les 140 enfants qu'on accueillait là. » Un point encore à négocier avec les futurs repreneurs de la salle de sport.

Quant au nom du futur club, il est presque fixé. « Il sera bien sûr différent mais on devrait conserver le sigle ANB. » L'ANB est mort, vive l'ANB, en quelque sorte.

T.S.